

DENOMINATION

**ASSAINISSEMENT
2020**

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
2020**

Nombre de membres en exercice : 15	
Nombre de membres présents : 15	
Nombre de suffrages exprimés : 15	
Votes	Contre
	Pour
	0
	15

Date de la convocation le 5 avril 2021

Séance du 12 avril 2021 à 20 H 30

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Pierre LAULAGNET, Maire, après avoir adopté le Compte Administratif de l'exercice 2020 dont les résultats conformes au compte de gestion se présentent comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	38 290,15 €	
Opérations de l'exercice	29 127,98 €	43 016,48 €
TOTAUX	29 127,98 €	81 306,63 €
Résultat de clôture	/	52 178,65 €

Besoin de financement
Excédent de financement

2 496,08 €

Restes à réaliser

Besoin de financement des RAR
Excédent de financement des RAR

/

Besoin total de financement
Excédent total de financement

2 496,08 €

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

au compte 1068 investissement

52 178,65 €

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Ont signé au registre des délibérations : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Claire BOMBRUN, Jérôme MERCOYROL, Jean-Charles GONIEAUX, Yves LAMOINE, Carole THOMAS, Bernard PUEYO, Sophie ALLEOUD. Catherine LEYNON, Agnès GUIGON, Michel PREVOST, Simone GUICHARD, Philippe EUVRARD, Tiphaine FARGIER

Excusés :

Absents :

DÉLIBERATION N°2021/27

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	40 348,94 €
57 607,19 €	71 932,98 €
57 607,19 €	112 281,92 €
/	54 674,73 €

REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

16 AVR. 2021

Pour expédition conforme, le 13 avril 2021
Le Maire, Pierre LAULAGNET

